



## Au grands maux, les faux remèdes ?!

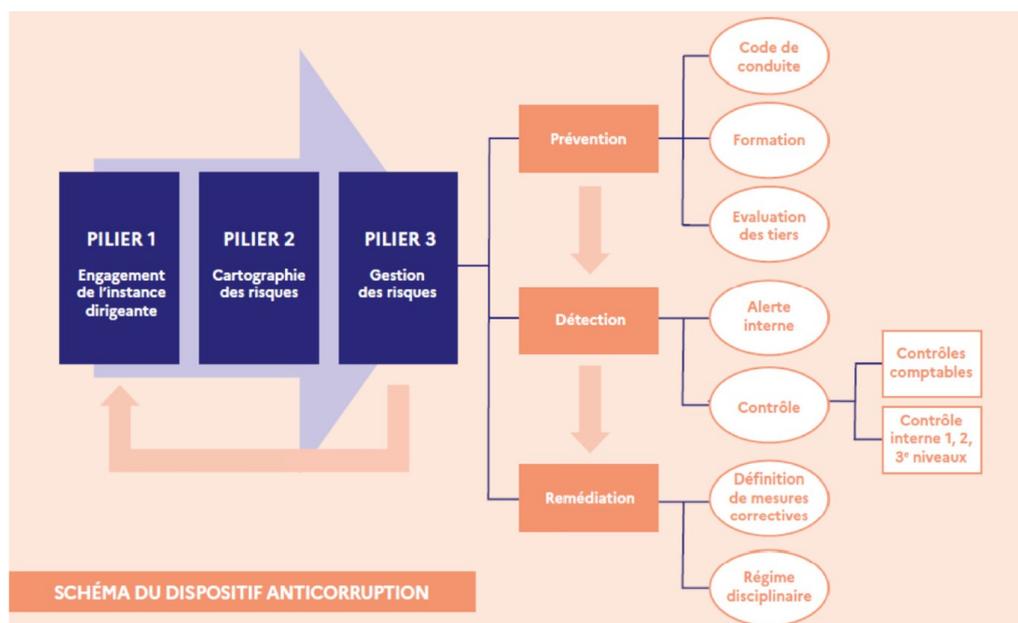
Mesdames et Messieurs,



*Espérons qu'aucun cabinet n'ait palpé gros  
pour produire le diagnostic & le remède ...*

Dans la logique de notre positionnement, décidé *a minima* jusqu'à l'horizon de la mobilisation du 12 décembre prochain, en réaction au projet de mise en place de 3 jours de carences en cas d'arrêt maladie au sein de la fonction publique, notre participation au groupe de travail (GT) du jour se limitera à la transmission d'une déclaration préalable.

La « haute » administration semble prendre conscience de la situation de fragilité des douaniers et des risques auxquels ils peuvent être confrontés (cf schéma ci-contre)...



*La « haute » administration se perd dans ses pensées ?*

Néanmoins notre analyse des problématiques de probité et protection et des solutions à y apporter diffère assez largement de la vôtre.

En effet, les 21 recommandations issues de l'audit ministériel, se fondant sur un triptyque *formation, communication, sanction* s'apparentent à un vaste château de cartes ; rien dans l'approche administrative ne faisant référence aux causes profondes de la problématique.

**Nous allons donc vous produire à notre tour les conclusions de notre propre « audit », issu de notre expérience syndicale de terrain, et en vue d'une meilleure compréhension de votre part, selon un mode de communication qui est le vôtre :**

	PILIER 1 Rémunération	PILIER 2 Effectifs et moyens	PILIER 3 Management et conditions de travail
<b>Prévention</b>	<p>La rémunération et le déroulement de carrière sont des éléments clés de stabilité professionnelle et personnelle.</p> <p>La précarisation des agents accroît leurs difficultés de vie et par conséquent les risques de corruption.</p>	<p>Les flux de marchandises (dont les produits stupéfiants) et de passager ont explosé.</p> <p>Dans le même temps, le réseau douanier a subi d'importantes restructurations se traduisant par une réduction du maillage et des effectifs, alors qu'il aurait fallu les augmenter.</p> <p>Cette situation accroît les tensions et la souffrance au travail qui sont également vecteurs de risques de corruption.</p>	<p>Le management par la pression du chiffre, en vue d'assurer le déroulement de carrière des cadres supérieurs dans un contexte de sous-effectifs chroniques, de flux exponentiels, ainsi que de changements incessants de l'organisation du travail et des procédures, épuise les agents, les met en souffrance, et les conduit à la perte de sens, phénomène lui aussi vecteur de risques de corruption.</p>
<b>Détection</b>	<p>La rémunération des douaniers n'a cessé de régresser depuis 2 décennies, ils ont perdu en moyenne 500 à 600 euros mensuels sur la période.</p> <p>La rémunération des douaniers français est nettement inférieure à celle des autres douaniers européens qui sont en moyenne rémunérés 1,5 à 2 fois plus à fonctions comparables, selon les niveaux de vie respectifs.</p> <p>Le déroulement de carrière pour les catégories B et C est au point mort et le niveau de vie régresse au fil des ans au lieu de progresser du fait d'une inflation non-compensée.</p>	<p>Les effectifs douaniers au sein de pays voisins sont en moyenne deux fois supérieurs aux nôtres comparativement à leur population, ce qui est le critère le plus minimaliste.</p> <p>Comparativement à sa situation géographique et aux flux qui la traversent, le sous-dimensionnement de la douane française apparaît comme un OVNI au sein de l'Union européenne (UE).</p>	<p>Le niveau de souffrance au travail et de perte de sens est exponentiel au sein de la douane française.</p> <p>On le vérifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans le temps, en comparant la situation actuelle à celle d'avant la loi organique sur les lois de finances (LOLF),</li> <li>- ainsi que dans l'espace, en comparant les conditions de travail des douaniers français à celle des autres douaniers européens.</li> </ul>
<b>Remédiation</b>	<p>Améliorer la rémunération des douaniers français pour la mettre en conformité avec leurs missions et attributions, ainsi qu'avec les standards de rémunération européens.</p> <p>Assurer un déroulement de carrière maintenant la motivation et l'enthousiasme à long terme.</p> <p>Sortir les douaniers de la précarité et leur donner des perspectives réduira significativement les risques de corruption.</p>	<p>Augmenter significativement les effectifs et les moyens douaniers leur permettra d'exercer plus sereinement, en réduisant la charge de travail, les contraintes sur la vie personnelle, et les effets négatifs sur la santé.</p> <p>Cela permettra également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de lutter plus efficacement contre la fraude sous toutes ses formes,</li> <li>- offrir davantage de perceptions au budget de l'État</li> <li>- et réduire l'influence des réseaux de narcotrafic en réduisant leur approvisionnement.</li> </ul>	<p>Redonner du sens et du bien être au travail par un management davantage humain et bienveillant.</p> <p>Sortir du concept de l'évaluation quantitative qui crée le paradoxe d'une chaîne hiérarchique qui a besoin de présenter chiffres importants en matière de fraude pour faire carrière, alors même que le but ultime du service public douanier est de les réduire à zéro.</p> <p>Réorienter l'action des services en priorité sur les courants de fraude les plus importants et nuisibles à notre pays, plutôt que multiplier les contentieux sur de petits infracteurs.</p> <p>De telles mesures seraient susceptibles de redonner du sens au travail, dans une ambiance plaisante au service de l'intérêt général et réduiraient également significativement les risques de corruption.</p>

**Nous aurions pu ajouter également un quatrième pilier, que nous aurions pu intituler « Exemplarité cohérente et non-sélective pour tous ».**

**En effet, nous notons que votre analyse de la problématique se focalise sur les agents.** Comme si dans notre pays, il n'y avait aucun problème au niveau de la classe politique, des hauts fonctionnaires et de nos grands petits et moyens chefs...

**Cette vision, sachez-le constitue, pour notre organisation syndicale, un motif supplémentaire de boycott.**

La délégation SOLIDAIRES Douanes,

le mercredi 11 décembre 2024